



Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 19 juillet 2019

TELEPHONIE MOBILE : NEUF COMMUNES ARDECHOISES DE PLUS COUVERTES

Le Gouvernement a publié, hier, au Journal Officiel (JO) la liste des 11 nouveaux sites, sur 9 communes d'Ardèche, qui vont prochainement être couvertes en téléphonie mobile.

L'Etat a passé un « New Deal mobile » avec les quatre opérateurs français (Bouygues Telecom, Orange, SFR, Free) pour assurer une couverture du réseau 4G partout dans l'hexagone dès 2020.

Objectifs : en finir avec les « zones blanches », ces territoires privés d'Internet ou de réseaux mobiles de qualité, mais aussi **améliorer les « zones grises »**, ces endroits où il n'y a qu'un seul opérateur et / ou avec un mauvais réseau, comme c'est souvent le cas en Ardèche.

Selon Hervé Saulignac, « l'Ardèche est la grande gagnante de ce déploiement » puisque, au total, dans notre Département 68 sites (pour 110 communes concernées) vont migrer vers la 4G d'ici deux ans et 40 pylônes seront prochainement construits.

Les communes de la liste parue hier sont les suivantes :

- **Pranles** (Le Village et Le Boyon)
- **Saint-Symphorien-sous-Chomérac** et **Rochessauve** (site Les Alliberts et Laval)
- **Lalouvesc** et **Vaudevant** (Chante-Aucel et Centre-bourg)
- **Lagorce** (centre bourg)
- **Lachapelle-sous-Aubenas** (Aérodrome)
- **Le Teil** (Quartier La Sablière)
- **Sablères** (Hameaux le long de la RD 220)

« Je me réjouis car ce service était tout particulièrement attendu par ces communes et leurs habitants » affirme Hervé Saulignac.

D'autres listes complémentaires paraîtront : 800 autres sites seront annoncés en France chaque année de 2020 à 2022 et, au-delà, 600 sites par an.